



CAPA Maréchalerie



Métiers préparés

- ✘ Maréchal Ferrant (1200 heures de formation en centre)

Poursuite d'études

- ✘ Brevet Technique des Métiers (B.T.M)

Durée de la formation

- ✘ 3 ans (12 semaines au CFA/an)

Conditions d'accès

- ✘ Les candidats doivent avoir 16 ans minimum dans l'année civile d'entrée et 25 ans au plus. Les jeunes de 15 ans révolus ayant terminé une 3ème peuvent être admis.
- ✘ L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un maréchal ferrant. Si l'apprenti est mineur, les parents ou tuteurs sont également signataires du contrat.
- ✘ L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.

Les plus de la formation

- ✘ Aménagement du parcours pour les apprentis titulaires d'un diplôme de niveau V (CAPA, BEPA, BAC...)
- ✘ Organisation d'un concours de maréchalerie des apprentis
- ✘ Épreuve des championnats de France de maréchalerie
- ✘ Passage du SST en 1ère année

Apprentissage



Métiers du cheval

Apprentissage

CAPA Maréchalerie



Déroulement de la formation

- * Module MC1 : Expression française et communication
- * Module MC2 : Traitement de données mathématiques
- * Module MC3 : Education physique et sportive, santé et sécurité
- * Module MC4 : Monde actuel
- * Module MP1 : Entreprise et vie professionnelle
- * Module MP2 : Bases scientifiques des techniques professionnelles
- * Module MP3 : Techniques et pratiques professionnelles
- * **Module d'Approfondissement Professionnel : MAP**
- * Module de Langue Vivante : Pratique d'une langue étrangère

Modalités d'évaluation

- * L'examen est délivré en contrôles continus. Les contrôles en cours de formation (CCF) réalisés sur les 3 années de formation représentent la moitié de l'examen, les épreuves terminales, au nombre de 3, représentent l'autre moitié.

Frais pédagogiques

- * L'établissement propose l'internat et la demi-pension
- * Pour les tarifs veuillez consulter le règlement financier du CFA
- * Accueil du dimanche soir : 7 € la nuitée
- * Des aides au transport et aux équipements professionnels octroyés par le Conseil Régional de Lorraine.

Contact : Secrétariat du CFA

03.29.85.18.80

legta.verdun@educagri.fr

